

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 25 juillet 2023, à 18 h 30, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir (absent)
Mme Marie-Soleil Poulin
M. Jean-Claude Daoust

M. Michel Fontaine
M. Simon Normandin
M. Mario St-Pierre

Et la greffière-trésorière Johanne Le Buis.

2023-07-25-01 OUVERTURE DE LA SEANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

2023-07-25-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - Entente loisirs Ville de de Coaticook
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2023-07-25-03 ENTENTE-LOISIRS VILLE DE COATICOOK

ATTENDU QUE l'Entente portant sur l'utilisation de certains équipements de loisirs de la Ville de Coaticook et les subventions régionales à des organismes de loisirs/associations de sports (entente-loisirs) portant sur les équipements de loisirs avec la Ville de Coaticook est échue depuis le 31 décembre 2022;

ATTENDU QUE les discussions pour en venir à une entente avec la Ville de Coaticook perdurent depuis le mois de mai 2022;

ATTENDU QU'UN nouveau projet d'entente a été déposé par la Ville de Coaticook le 28 juin 2023;

ATTENDU QUE le 10 juillet le conseil, par résolution, a refusé de signer l'entente-loisirs tel que rédigée;

ATTENDU QUE la Ville de Coaticook refuse de modifier le texte de l'entente-loisirs;

ATTENDU QUE la municipalité n'entend pas pénaliser ces citoyens pour l'accès aux activités de l'entente-loisirs;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu par les membres présents à raison de quatre (4) voix pour et une (1) voix contre, monsieur le conseiller Mario St-Pierre désirant mentionner sa dissidence :

- **QUE la** résolution 2023-07-10-19, datée du 10 juillet 2023, soit annulée et remplacée par la présente résolution;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M

G

no de résolution
ou annotation

- **QUE** la municipalité de Saint-Herménégilde accepte le projet 2023-2025, d'entente portant sur l'utilisation de certains équipements de loisirs de la Ville de Coaticook et les subventions régionales à des organismes de loisirs/associations de sports, tel que déposé par la Ville de Coaticook le 28 juin 2023;
- **DE** transmettre une copie de la présente résolution à toutes les municipalités de la MRC de Coaticook.


Adoptée.

2023-07-25-04 PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-07-25-05 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin propose la levée de l'assemblée à 19 h 06.



Greffière-trésorière



Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.